

Antoine Vignolet. Profession détective

Surveillance, filature, escroquerie, vol, vérification de CV... Depuis août 2009, Antoine Vignolet propose ses services d'enquêtes aussi bien aux particuliers qu'aux entreprises.

L'homme

Diplômé d'une licence d'enquêteur professionnel, Antoine Vignolet endosse très tôt les habits de détective, suite à un concours de circonstances: «J'y suis arrivé par hasard après des études pour être enseignant. Ce métier, je l'ai appris sur le terrain dès 1992. J'ai démarré dans des cabinets parisiens et j'ai créé ma première agence de recherches privées à Paris en 1993». C'est le début des enquêtes du Cabinet Saint-Clair qu'il revend en 2001: «Je suis parti faire un break à l'étranger et j'ai enseigné en Afrique, ou encore en Ukraine». À son retour en France en 2008, il décide de s'installer au Havre avec sa femme, originaire de la région.

Le projet

«Faire évoluer les mentalités et les besoins en matière d'intelligence économique et d'efficacité juridique en fournissant à mes clients les informations et preuves dont ils ont besoin». Et sur Le Havre, l'enjeu est de taille pour Antoine Vignolet puisqu'il est le seul détective privé en exercice. C'est dire que les Havrais n'ont pas encore le réflexe de venir à lui: «Mais les choses s'enclenchent, notamment grâce au bouche à oreille». Pour preuve, en six mois, le cabinet Saint-Clair du Havre, a traité plus de 150 dossiers, touchant directement les entreprises de la région.

La stratégie

Alors que les particuliers restent pour les cabinets de détective de forts pourvoyeurs d'enquêtes, le secteur de l'entreprise ne cesse de se développer. Vérification de C.V, filature, contrôle d'emploi du temps, escroquerie, vol, recherches de débiteurs sont autant de domaines d'intervention du détective. «Parfois, le chef d'entreprise n'a aucune idée de ce qui se passe dans sa société. Il nous recrute alors en interne pour démêler l'écheveau de ses faiblesses. Cela présente un double avantage: régler le problème et apporter un audit en terme de sécurité».

Les développements

L'entreprise est une cible porteuse pour le cabinet Saint-Clair car, les contrats sont plus rémunérateurs que ceux des particuliers. Tous types d'entreprises et toutes les étapes de la vie de l'entreprise peuvent susciter l'intervention d'Antoine Vignolet, comme le recrutement d'un cadre important: «Dans les vérifications de CV, on cherche si le candidat est vraiment diplômé. Parfois on découvre des CV entièrement bidonnés. Entre ces recherches et la vérification auprès d'anciens employeurs, les entreprises peuvent ainsi éviter des licenciements coûteux!» Autre grand sujet de préoccupation des entreprises, le respect de la clause de non-concurrence et de non-divulgateion: «Mais à la différence des particuliers, dans le domaine du droit du travail, la législation est très restrictive. Les recherches doivent se cantonner au cadre professionnel et dans une proportion de moyens mis en oeuvre». Au Havre, le vol en entreprise semble relativement développé selon le détective privé mais sans qu'il ait pour autant identifié de filières: «Cela reste le plus souvent le fait d'un individu qu'il faut identifier. La question pour une entreprise c'est, peut-on tolérer des brebis galeuses?»

L'avenir

Antoine Vignolet veut sensibiliser les PME à l'ensemble de ces problématiques: «Si les grands groupes ont les moyens de se sécuriser, les PME ne sont pas assez attentives à ces questions et ne pensent pas suffisamment en terme d'intelligence industrielle. Faire les poubelles pour trouver des informations reste très courant. Il y a des règles de protection simples à respecter pour assurer sa sécurité». Il souhaite aussi démystifier sa profession, car il l'assure: «Mon métier, c'est du concret, je n'escalade pas les murs. La limite de mon action c'est le cadre juridique, la légitimité de l'action entamée et le budget du client».